

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1901)
Heft: 4

Artikel: Communications du Comité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-240505>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale du 21 novembre 1901, petite salle
de l'Institut.**

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

1^o Communications du Comité.

La démission de M^{me} Berthet-Vigile est acceptée.

M^{lles} Suzanne Laplanche et Pauline Léger, institutrices,
MM. F.-F. Roget, professeur, Charles Bornand, professeur de
gymnastique et Marc Gander, instituteur, sont reçus membres
de la Société.

2^o Echange de vues sur l'arrêté du Ministère français concernant la syntaxe.

M. le *Président*, dans une rapide esquisse de l'histoire de
notre langue, rappelle les diverses phases par lesquelles a
passé l'orthographe française : l'écriture d'abord phonétique
du moyen-âge, la réaction étymologique qui amena une
orthographe plus savante, enfin les rectifications et allège-
ments successifs apportés à cette dernière.

De tout temps notre orthographe a excité le zèle de réfor-
mateurs plus ou moins hardis et plus ou moins écoutés. Vers
le milieu du XVI^{me} siècle, Jacques Pelletier proposait déjà de
supprimer les lettres étymologiques de provenance grecque